



Barème d'honoraires TRANSACTIONS

Vente d'habitations à la charge du vendeur :
(F.A.I.)

en TTC du prix de vente

Commission forfaitaire minimum	5 000€
PRIX Frais d'Agence Inclus (F.A.I.)	
Inférieurs à 50 000 €	5 000€
De 50 000€ à 90 000€	10%
De 90 000€ à 120 000€	9%
De 120 000€ à 150 000€	8%
De 150 000€ à 250 000€	7%
De 250 000€ à 350 000€	6%
De 350 000€ à 500 000€	5%
Au-delà de 500 000€	4.5%
Au-delà de 1 000 000€	4%

Vente de garage :

10%

Vente en viager :

Barème sur la valeur vénale du bien

Vente de murs commerciaux/terrains à la charge de l'acquéreur :

Barème identique

en % du prix de vente net vendeur



Achat - Vente

SARL au capital de 20 000 € - 949 734 727 R.C.S. Avignon - Carte Professionnelle : Transaction n° CPI 8401 2023 000 000 012

délivrée par la CCI du Vaucluse - Banque : Crédit Agricole – RCP GENERALI Assurances n° AT791342

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



Barème d'honoraires LOCATIONS

Habitation, Mixte et Meublée

Année de référence 2023

X Zone Tendue :

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite, de constitution du dossier de locataire et de rédaction du bail	10€/m2 TTC dans la limite d'un mois de loyer
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m2

Honoraires à la charge du Bailleur :

Honoraires de visite, de constitution du dossier de locataire et de rédaction du bail	10€/m2 TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m2

Honoraires d'entremise et de négociation

OFFERT

Résumé : La loi ALUR a instauré un plafonnement des honoraires de location imputés aux locataires, applicable au 1^{er} janvier 2023



Achat - Vente

SARL au capital de 20 000 € - 949 734 727 R.C.S. Avignon - Carte Professionnelle : Transaction n° CPI 8401 2023 000 000 012
délivrée par la CCI du Vaucluse - Banque : Crédit Agricole – RCP GENERALI Assurances n° AT791342
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.